

REGION BRETAGNE

n° 19\_DFE\_SBUD\_02

CONSEIL REGIONAL

7 et 8 février 2019

DELIBERATION

**Communication sur les décisions  
de virements de crédits de chapitre à chapitre**

Le Conseil régional convoqué par son Président le 15 janvier 2019, s'est réuni le vendredi 8 février 2019 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

**Etaient présents** : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD (jusqu'à 17h40), Monsieur Pierre BRETEAU (jusqu'à 18h50), Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur André CROCQ, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 18h), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (à partir de 9h40 jusqu'à 12h15), Madame Laurence FORTIN (jusqu'à 20h55), Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAILL, Madame Anne-Maud GOUJON, Monsieur Karim GHACHEM (jusqu'à 12h15), Madame Sylvie GUIGNARD (jusqu'à 19h), Monsieur Philippe HERCOUËT (jusqu'à 17h20), Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (à partir de 9h40 jusqu'à 17h35), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 20h55), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (à partir de 9h45 jusqu'à 12h15), Monsieur Marc LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT (jusqu'à 20h55), Madame Christine LE STRAT (jusqu'à 17h10), Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC (jusqu'à 18h30), Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD, Monsieur Bertrand PLOUVIER (jusqu'à 12h), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR (à partir de 9h30), Madame Agnès RICHARD (jusqu'à 16h), Monsieur David ROBO (jusqu'à 18h45), Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 18h40), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD (à partir de 16h), Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 12h15), Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

**Avaient donné pouvoir** : Madame Georgette BREARD (pouvoir donné DADKHAH à partir de 17h40), Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à partir de 18h50), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF à partir de 18h), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANÉA jusqu'à 9h40 et à partir de 16h), Madame Laurence FORTIN (pouvoir donné à Monsieur Thierry BURLLOT à partir de 20h53), Monsieur Karim GHACHEM (pouvoir donné à Madame Gaël LE MEUR à partir de 16h), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Monsieur Marc LE FUR à partir de 19h), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID jusqu'à 18h puis à Madame Anne Maud GOUJON), Monsieur Philippe HERCOUËT (pouvoir donné à Monsieur Dominique RAMARD à partir de 17h20), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Monsieur Gwenegan BUI), Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Olivier ALLAIN à 20h55), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Claudia ROUAUX jusqu'à 9h45 et à partir de 16h), Monsieur Patrick LE FUR (pouvoir donné à Madame Renée THOMAÏDIS), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC), Gaël LE SAOUT (pouvoir donné à Madame Gaëlle NIQUE à partir de 20h55), Madame Christine LE STRAT (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 17h10), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Mona BRAS à partir de 18h30), Monsieur Bertrand PLOUVIER (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF à partir de 12h), Madame Emmanuelle RASSENEUR (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI jusqu'à 9h30), Madame Agnès RICHARD (pouvoir donné à Monsieur Christian LECHEVALIER à partir de 16h), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN à 18h45), Monsieur Stéphane ROUDAUT (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILLIVIC à 18h40), Madame Hind SAOUD (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD jusqu'à 16h), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 16h).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Vue la délibération 18-BUDG-01 du Conseil Régional en date des 15, 16 et février 2018 relative à l'adoption du budget primitif 2018 ;

Vu le règlement budgétaire financier adopté par le Conseil régional

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 28 janvier 2019 ;

Vu l'avis de la commission Finances et affaires générales en date du 4 février 2019;

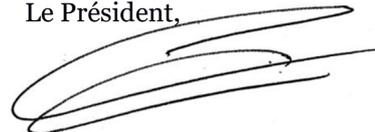
Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

## DECIDE

**A PRIS ACTE** de la communication, jointe en annexe, sur les virements de crédits effectués depuis la session plénière du 13 décembre 2018.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

Direction des finances et de l'évaluation

Session du Conseil régional - Février 2019

## Communication sur les décisions de virements de crédits de chapitre à chapitre

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M71, le Conseil régional a autorisé le Président, lors de l'adoption de son règlement budgétaire et financier, à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre.

Cette autorisation est valable dans la limite de 7,5% des dépenses réelles inscrites par section hors dépenses de personnel.

La mise en œuvre de cette procédure doit faire l'objet d'une communication aux membres du Conseil régional lors de la réunion la plus proche.

Aussi, je vous informe que depuis la session du 13 décembre 2018, il a été procédé aux transferts de crédits suivants :

### 1.1 Virement de crédits de chapitre à chapitre

#### 1.1.1 Au sein de la section de fonctionnement

Chapitre budgétaire	Programme	Abondement	Diminution
931 « Formation professionnelle et apprentissage »	314		300 000€
936 « Gestion des fonds européens »	1110		2 469 000€
939 « Action économique »	605		40 000€
934 « Santé et action sociale »	102		48 000€
930 « Services généraux »	608	660 000€	
930 « Services généraux »	9020	100 000€	
932 « Enseignement »	305	500 000€	
933 « Culture, sports et loisirs »	318	409 000€	
933 « Culture, sports et loisirs »	602	100 000€	
935 « Aménagement du territoire »	102	48 000€	
938 « Transports »	606	40 000€	
939 « Action économique »	207	1 000 000€	

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD